

équent, il est difficile de les refroidir suffisamment. Nous regrettons de ne pouvoir mettre en regard de ces chiffres de consommation de charbon et de production de vapeur, ceux qui représentent la nature du gaz envoyé à la chaudière; ils nous montreraient sans aucun doute, que même dans le plus favorable il y aurait encore beaucoup à gagner en ajustant des réchauffeurs à la suite de ces chaudières.

Le rendement obtenu avec des chaudières qui, tout en étant bien installées, ne sont pourtant pas dans les meilleures conditions possibles, puisqu'il y a eu un manque de réchauffeurs, vous paraîtra peut-être bien élevé, mais nous vous rappellerons que, depuis la fondation de l'Association alsacienne des propriétaires d'appareils à vapeur, les concours de chauffeurs ont toujours été faits avec de la houille de Ronchamp et que cette houille est placée en première ligne parmi celles qui alimentent le marché d'Alsace.

Il y a lieu aussi de remarquer que la différence des rendements indiqués colonnes 1 et 2 est plus faible que celle des rendements indiqués dans les colonnes 2 et 3, tandis que, eu égard aux consommations, ces différences devraient être plus fortes. Il est probable qu'il faut attribuer ce fait aux conditions dans lesquelles ces essais ont été faits.

Pour essayer la production maximum de la chaudière, on a choisi un des meilleurs chauffeurs de Metz, le feu a été parfaitement tenu et le chauffeur d'est imposé, d'après ce que nous disait M. Meunier-Dollus, ingénieur de l'Association alsacienne, un travail impossible à exécuter dans la pratique ordinaire et des soins que l'on ne prend certainement pas d'habitude.

Ces précautions ont évidemment atténué dans une proportion considérable, les mauvais effets d'une consommation trop forte, mais elles n'ont pas pu les compenser complètement et il reste un avantage considérable aux consommateurs plus faibles. Nous pouvons affirmer que, dans la pratique, ces différences seraient plus considérables encore, parce qu'un feu moyen est bien plus facile à tenir dans de bonnes conditions qu'un feu trop vif, et que tel chauffeur qui, en un jour, bien un jour ordinaire, ne prendra pas les soins suffisants pour bien mener un feu trop ardent.

En effet, il faut changer un foyer d'autant plus souvent qu'il consomme davantage, afin que le charbon y soit toujours introduit en faible quantité. Il ne faudrait pas charger à des intervalles de plus de dix minutes dans des foyers à consommation normale. Quand cette consommation augmente il faudrait rapprocher davantage les charges. Or, vous savez tous, messieurs, ce qui arrive dans la pratique. Le chauffeur préfère charger en une fois une forte quantité de charbon; nous arrivons ainsi à voir des foyers bien de combustible, dans lesquels non-seulement la combustion se fait dans de mauvaises conditions, mais dans lesquels les chaudières ont souffert de la trop grande proximité du combustible. Avec des feux trop vifs nous avons aussi à craindre que dans une chaudière qui n'est pas trop propre, il se produise des boursoffures, des coups de feu et des fentes dans les tôles au-dessus du foyer. Cet inconvénient se produit fréquemment dans les chaudières à foyers soufflés, à quelque type qu'elles appartiennent.

On sait depuis longtemps qu'il ne faut pas demander trop aux chaudières. Dans une discussion qui a eu lieu dans une de nos dernières séances, M. Duvergier vous disait: « On marche dans de bonnes conditions quand on produit 10 kilogrammes de vapeur par mètre carré de surface de chauffe. » Vous voyez, Messieurs, qu'il n'y a pas d'autres conclusions à tirer des expériences que nous venons de rapporter. Nous ajouterons seulement que ces 10 kilogrammes de vapeur peuvent être obtenus avec une quantité de charbon par qui dépasse très-peu un kilogramme, lorsque les chaudières sont bien installées. Le chiffre de 10 kilogrammes de vapeur par kilogramme de houille a même été dépassé dans quelques expériences de rendements de chaudières faites à Mulhouse.

Ces expériences, si elles ne nous apprennent rien d'absolu, ont au moins le mérite de mettre en relief des faits importants bien que déjà connus, de le préciser en les accompagnant de chiffres obtenus par des observations bien faites et c'est à ce titre qu'elles nous ont paru mériter votre attention.

On écrit de Londres que deux des auteurs du vol accompli sur le chemin de fer du Nord viennent d'être découverts par la police de Londres et incarcérés. On croit qu'il y a eu sept coupables. Il resterait donc encore à en trouver cinq.

On annonce que M. Fiévet, de Masny, conseiller général, vient d'être frappé d'une attaque d'apoplexie, vendredi dernier.

On écrit de Londres que deux des auteurs du vol accompli sur le chemin de fer du Nord viennent d'être découverts par la police de Londres et incarcérés. On croit qu'il y a eu sept coupables. Il resterait donc encore à en trouver cinq.

On annonce que M. Fiévet, de Masny, conseiller général, vient d'être frappé d'une attaque d'apoplexie, vendredi dernier.

On écrit de Londres que deux des auteurs du vol accompli sur le chemin de fer du Nord viennent d'être découverts par la police de Londres et incarcérés. On croit qu'il y a eu sept coupables. Il resterait donc encore à en trouver cinq.

On annonce que M. Fiévet, de Masny, conseiller général, vient d'être frappé d'une attaque d'apoplexie, vendredi dernier.

On écrit de Londres que deux des auteurs du vol accompli sur le chemin de fer du Nord viennent d'être découverts par la police de Londres et incarcérés. On croit qu'il y a eu sept coupables. Il resterait donc encore à en trouver cinq.

On annonce que M. Fiévet, de Masny, conseiller général, vient d'être frappé d'une attaque d'apoplexie, vendredi dernier.

On écrit de Londres que deux des auteurs du vol accompli sur le chemin de fer du Nord viennent d'être découverts par la police de Londres et incarcérés. On croit qu'il y a eu sept coupables. Il resterait donc encore à en trouver cinq.

On annonce que M. Fiévet, de Masny, conseiller général, vient d'être frappé d'une attaque d'apoplexie, vendredi dernier.

On écrit de Londres que deux des auteurs du vol accompli sur le chemin de fer du Nord viennent d'être découverts par la police de Londres et incarcérés. On croit qu'il y a eu sept coupables. Il resterait donc encore à en trouver cinq.

Ville 1869	390.	389.	1	20
> 1871	377.	377.50		
Act. l'ouest	680.	682.50	17.50	
Obl. 3/4, Est.	323.50	319.	3.50	
> Lyon	340.	335.	5	
> Midi	331.50	329.75	1.75	
> Orléans	340.	335.	5	
> Vendée	140.	140.		
Roubaix (M. L.)	178.	180.	2	
> (Sud)	70.50	69.	1.50	
En Banque				
3 1/2 Esp. m.	09 13/16	09 7/8	1/16	
extér.	10 3/8	10 3/8		
5 1/2 Turc	8 7/8	8 3/5	15	
6 1/2 Péru.	13 1/2	13 1/2		
Egypt. 1873	298 7/8	297 5/8	1 25	

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Le forage auquel on travaille dans la propriété de M. Famechon au Raverty, a atteint une profondeur de 120 mètres environ.

La Patrie répète une nouvelle que nous avons déjà donnée, d'après le Gaulois :

« Le gouvernement a décidé, dit-elle, que les réservistes seront dispensés, cette année, de l'appel de vingt-huit jours qui a lieu d'habitude à l'automne. »

On n'a pas voulu éloigner les jeunes gens de leurs communes respectives et les priver de l'exercice du vote pendant une période électorale aussi importante que celle de septembre ou d'octobre prochain. En outre, les travaux des champs, qui exigent absolument leur présence, et les chaleurs de la saison ne permettraient pas de les convoquer plus tôt.

Nous laissons de côté la satisfaction qu'éprouveront sans nul doute les réservistes en apprenant qu'ils n'auront pas à subir les exercices pénibles et les fatigantes manœuvres de l'an dernier. Leur patriotisme leur a appris à la décision qui vient d'être prise un nouvel indice des idées de paix qui règnent en France. »

Ajoutons que cette nouvelle est démentie par d'autres journaux.

M. le recteur de l'Académie s'est rendu avant-hier au siège de la Faculté catholique de médecine de Lille pour passer l'inspection des différents services qu'elle compte.

Cette visite s'est faite conformément aux prescriptions de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur.

Nous apprenons que M. le Recteur a eu à plusieurs reprises l'occasion de témoigner toute sa satisfaction.

On annonce que M. Fiévet, de Masny, conseiller général, vient d'être frappé d'une attaque d'apoplexie, vendredi dernier.

On écrit de Londres que deux des auteurs du vol accompli sur le chemin de fer du Nord viennent d'être découverts par la police de Londres et incarcérés. On croit qu'il y a eu sept coupables. Il resterait donc encore à en trouver cinq.

On annonce que M. Fiévet, de Masny, conseiller général, vient d'être frappé d'une attaque d'apoplexie, vendredi dernier.

On écrit de Londres que deux des auteurs du vol accompli sur le chemin de fer du Nord viennent d'être découverts par la police de Londres et incarcérés. On croit qu'il y a eu sept coupables. Il resterait donc encore à en trouver cinq.

On annonce que M. Fiévet, de Masny, conseiller général, vient d'être frappé d'une attaque d'apoplexie, vendredi dernier.

On écrit de Londres que deux des auteurs du vol accompli sur le chemin de fer du Nord viennent d'être découverts par la police de Londres et incarcérés. On croit qu'il y a eu sept coupables. Il resterait donc encore à en trouver cinq.

On annonce que M. Fiévet, de Masny, conseiller général, vient d'être frappé d'une attaque d'apoplexie, vendredi dernier.

On écrit de Londres que deux des auteurs du vol accompli sur le chemin de fer du Nord viennent d'être découverts par la police de Londres et incarcérés. On croit qu'il y a eu sept coupables. Il resterait donc encore à en trouver cinq.

On annonce que M. Fiévet, de Masny, conseiller général, vient d'être frappé d'une attaque d'apoplexie, vendredi dernier.

On écrit de Londres que deux des auteurs du vol accompli sur le chemin de fer du Nord viennent d'être découverts par la police de Londres et incarcérés. On croit qu'il y a eu sept coupables. Il resterait donc encore à en trouver cinq.

On annonce que M. Fiévet, de Masny, conseiller général, vient d'être frappé d'une attaque d'apoplexie, vendredi dernier.

des sommes d'argent assez importantes. En dernier lieu, cette femme ayant reçu asile chez la fille Véprière, rue du Vieux-Faubourg, était disparue en lui enlevant une robe d'une valeur de 60 francs.

Hier matin, un train de marchandises venant de Lille à Mouscron, passait devant la barrière du Tilleul à Tourcoing, lorsque tout à coup cinq ou six gros ballots de lin se détachant d'un wagon furent lancés sur la voie et brisèrent une petite maisonnette servant de guérite au garde barrière; mais qui heureusement était vide en ce moment. Il n'y a donc qu'une perte matérielle sans importance.

La ville de Roubaix et la société de Mollins et c^o Extraits du registre des procès-verbaux Séance 15 février 1877. (Suite)

M. P. SCRÉPEL: On m'a dit que M. Isaac Holden serait mêlé dans le combiné de M. De Mollins, j'ignore à quel titre; cependant j'aime à croire que ce ne serait qu'un titre tout à fait désintéressé.

M. LE MAIRE: M. Isaac Holden n'est nullement engagé dans cette affaire, du moins que je sache.

M. LECLERCQ-MULLIER: Je vais répondre à l'allocution de M. P. Scrépel, au sujet de M. Isaac Holden.

On dit qu'un conseiller municipal est intéressé dans l'affaire, il ferait la charpente et la menuiserie. Cet on-dit serait basé sur une confiance faite par M. De Mollins; c'est uniquement une affaire commerciale, et je ne pense pas que M. De Mollins, capitaine Spicer, ait voulu se compromettre par sa participation, et nous croyons qu'il préférerait faire une œuvre de philanthropie qu'une spéculation.

Je persiste à demander le contrôle par le concours des propriétaires qui nous sont faites.

M. LE MAIRE: Ce n'est aucunement une affaire commerciale.

M. DAUDET: On vous fait aujourd'hui de belles propositions, et nous courons à un danger; c'est que, fatigués d'attendre, les entrepreneurs abandonnent leur offre.

M. LECLERCQ-MULLIER: Mais vous avez à payer 25,000 fr. si vous n'achetez pas les bâtiments dans le délai voulu.

M. DAUDET: Où trouverez-vous des bâtiments à 5 p. 0/0?

M. P. RICHARD: Mais nous ne sommes tenus de faire l'option que dans la 3^e année.

M. LECLERCQ-MULLIER: Cette condition est plus mauvaise que celle que proposait M. De Mollins, lorsque je faisais partie de la commission des écoles; il n'a certainement pas voulu faire une œuvre philanthropique.

M. P. RICHARD: M. De Mollins n'a pas eu l'intention de faire une œuvre philanthropique.

M. A. MOTTE: Nous avons à faire à des marchands de maisons.

M. P. RICHARD: Nous avons un entrepreneur qui nous dit:

Je vous construis 6 écoles qui coûteront 76,000 fr. chacune; vous nous payerez 5 p. 0/0 de loyer; au bout de 5 ans, vous serez libre de faire une option d'achat; et à l'expiration des 15 années, on examinera la situation des écoles qui seront nécessairement déteriorées par l'usage, et vous serez encore libres d'acquiescer ou de payer une indemnité de dépréciation fixée à 25,000 francs.

M. LECLERCQ-MULLIER: Comme le dit M. Alfred Motte, ces entrepreneurs ne sont autres que des marchands de maisons; consultez les autres.

M. P. RICHARD: Cette discussion ressemble assez à celle qui a surgi lors de l'établissement de la dernière canalisation des eaux de la Lys. L'un de nos collègues, M. Jules De Regnaud, a demandé la mise en adjudication du projet, parce qu'on traitait directement avec l'usine de Marquise; moi, j'ai proposé cette manière de voir, vous proposant aujourd'hui tout le contraire.

M. LE MAIRE: Le résultat de la combinaison que nous proposons est excellent; nous aurons six écoles dont nous avons tant besoin, sous le plus bref délai; la question financière ne doit être que secondaire, en présence des services que nous rendons à la population.

M. A. MOTTE: Mais, si vous achetez les immeubles, il faut bien s'acquiescer des moyens de les payer, et il est très-prudent de s'assurer qu'ils seront établis d'une manière solide et conforme aux règles de l'art.

M. SCRÉPEL-ROUSSEL: Je ne comprends pas que l'administration persiste à vouloir faire voter aujourd'hui la question; alors que l'industrie manque d'eau, qu'un accident survenant aux machines de Bousbecq, pouvait mettre en chômage deux villes industrielles, les plus importantes du Nord, alors qu'elle ne faisait partie du Conseil que comme simple membre; elle est obligée de se soumettre à l'adjudication avec publicité et concurrence.

M. DAUDET: Chacun a la responsabilité de ses votes.

M. LECLERCQ-MULLIER: Il est certain que l'administration brêle ce qu'elle a édifié.

M. BULTEAU: Je ne comprends assurément pas pourquoi l'administration ne veut pas de concours; elle ne risque qu'une chose, c'est d'obtenir des conditions meilleures.

M. LECLERCQ-MULLIER: Nous ne vous demandons qu'une semaine.

M. BENOÛT: En proposant le concours, je demanderais que les époques fixes soient les mêmes, et que pendant ce temps, soit indiquée aux entrepreneurs pour retard.

M. P. RICHARD: Dans la Commission des finances, M. P. Scrépel avait manifesté l'intention de voir mettre les travaux en adjudication.

M. P. SCRÉPEL: Oui, mais la ville s'exécute pas elle-même les travaux; j'ai reconnu qu'elle ne pouvait pas les mettre en adjudication; seulement rien n'empêche qu'on ne mette au concours le projet et les conditions présentées.

M. LE MAIRE: Vous vous préoccupez toujours de la question d'économie; mais la raison qui nous empêche, c'est l'urgence qu'il y a d'ouvrir des écoles tout de suite.

M. LECLERCQ-MULLIER: Nous en voulons tous des écoles; seulement nous désirons qu'elles soient construites solidement et dans les règles.

M. BENOÛT: J'ai l'occasion de rappeler ici la question de la deuxième conduite de la Lys. Cette affaire ressemble assez à celle qui nous occupe. Quel a été le résultat obtenu? On a eu plusieurs mois de retard dans l'exécution des travaux, et l'on est revenu au même soumissionnaire, voilà tout. Or, il faut des écoles, on nous les offre, acceptons-les aussitôt.

M. A. MOTTE: Je suis convaincu que, si l'on appelait les entrepreneurs de la ville, on obtiendrait aussi des conditions avantageuses.

M. LE MAIRE: Je demande au Conseil s'il entend continuer la discussion et passer au vote immédiat.

M. P. SCRÉPEL: Ce serait la première fois que le Conseil voterait sur un rapport non déposé.

M. LECLERCQ-MULLIER: Le rapport n'était signé que par un seul membre de la commission à 5 heures, ce soir.

M. LE MAIRE: Je consulte le conseil à l'effet de savoir s'il désire renvoyer la discussion à demain.

Le Conseil vote le renvoi proposé. M. BULTEAU: Je demande la parole.

M. LE MAIRE: M. Bulteau a la parole.

M. BULTEAU: La commission des écoles a présenté un rapport, un rapport au Conseil qui a renvoyé l'examen à la Commission des finances, pour le déplacement des urinoirs de l'école du Pile; il y a urgence à ce qu'une décision soit prise sous le plus bref délai.

M. LE MAIRE: Il est pris bonne note de la demande de M. Bulteau.

(A suivre).

On lit dans le Courrier du Pas-de-Calais: « C'est avec une certaine émotion, mais sans beaucoup d'étonnement, qu'on apprend à Lens, ce matin 30 juin, l'immortalité du maître de la ville, opérée pendant la nuit, sous l'incubation de faits d'immortalité. »

« Ce maire, est-il besoin de le dire, radical de la plus belle eau, devait nomination à M. Tenailly-Saligny, qui aurait dû certainement, avant de mettre un tel homme à la tête d'une municipalité aussi importante que celle de Lens, prendre des renseignements sérieux. Mais il paraît que la grâce radicale efface tout et supplée à tout. »

« M. Caille a été conduit à la prison de Béthune entre deux gendarmes. »

— Boulogne. — Il est question d'un nouveau service de paquebots entre la France et l'Angleterre.

Cette fois, les bâtiments chargés de ce service, traitent de Boulogne à Dédal et à Ramsgate, et vice-versa.

Déjà des expériences satisfaisantes ont été faites: le 18 courant, un paquebot fort bien aménagé a amené des villes citées plus haut, 60 visiteurs qui sont repartis ce soir 6 heures de la nuit, par le capitaine Spicer, et il revient hier 28 avec 120 passagers.

Il importe de remarquer le prix modique réclamé par la Compagnie: 4 shillings pour le voyage simple, 6 shillings aller et retour.

Les organisateurs de l'affaire se proposaient de plus une innovation que les étrangers résidant ici et nos concitoyens les premiers apprécieront sans conteste. Aussitôt l'arrivée du paquebot de Ramsgate, le capitaine permettrait — une promenade en mer de deux heures au moins. Le prix d'admission à ces excursions serait de deux francs par personne.

— Rosières. — Lundi à midi et demi, un homme a eu la tête coupée sur la ligne du chemin de fer entre Rosières et Ham.

Ce malheureux se nomme Fournier Bénémi il avait 46 ans, était marié, avait une femme et deux enfants, et habitait Rosières.

Le matin, il avait fait ses adieux à ses amis en leur annonçant qu'il était las de la vie. Il s'était porté à la rencontre du train et l'avait attendu couché sur l'herbe.

Le mécanicien fit tous les efforts possibles pour arrêter le train, mais il n'y put réussir, et quelques minutes après on ne releva plus qu'un cadavre, dit le Journal de Péronne.

On écrit d'Avranches qu'une audacieuse évasion de la maison d'arrêt de cette ville, a eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche.

Trois détenus, D. Thomas, condamné à un an de prison pour vol, V. Vauclerk, à six mois pour escroquerie et abus de confiance, P. Petit, inculpé d'un grand nombre de vols qualifiés, sont parvenus à l'aide d'un passe-partout qu'ils s'étaient procurés on ne sait comment, à ouvrir six portes, escalader un mur de six mètres de hauteur, et arriver dans le chemin de ronde, en descendant au moyen d'une corde fixée à un des barreaux d'une fenêtre, sans être entendus des gardiens.

Ce n'est que vers une heure du matin, après leur départ, qu'un quatrième prisonnier qui couchait avec eux dans le même dortoir, s'est aperçu qu'il était seul, et a aussitôt donné l'alarme. Il était beaucoup trop tard, car les fuyitifs étaient déjà bien loin. Hier, dimanche, vers trois heures du matin, ils étaient d'autant plus reconnaissables qu'ils portaient la tenue de la prison.

État-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 17 juillet. — Mathilde Delbar, rue Beaupaire, 4. — Jean-Baptiste Audry, rue de France, 4. — Désiré Delmonno, rue de Soubise. — Alphonsine Agache, rue de l'Hommelet, 38. — Moïse Spaey, rue de la République, 10. — Léon Desfontaine, 17. — Léon Duhaut, rue de Beaurewaert, 8. — Louis Willaert, rue de Beaurewaert, 63. — Charles Taek, rue d'Arcole, cour Desbarbieux. — Marie Reynard, rue de la Guinguette. — Hervé Millo, Grande-Rue, cour Becu, 10.

DÉCLARATIONS DE MORTS du 17 juillet. — Louis Dupont, 69 ans, tisserand, rue de Sébastopol, cour Seloise.

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 17 juillet. — Ferdinand Rys, 26 ans, tisserand, et Marie Deckerck, 20 ans, lessiveuse. — Isidore Six, 21 ans, mouleur en fer, et Lisa Lorthoir, 26 ans, bobineuse. — Henri Dufay, 55 ans, fleur et Florence Diehl, 54 ans, lessiveuse. — Jean Malfait, 23 ans, tisserand, et Marie Coester, 20 ans, tisserande. — Dominique Marischal, 45 ans, journalier, et Elise Lion, 39 ans, braguette. — Frédéric Depretract, 43 ans, braguette, et Clémentine Barbioux, 34 ans, soignéeuse. — Pierre Vergracht, 36 ans, tisserand, et Marie Delobelle, 32 ans, tisserande. — Augustin Debergh, 28 ans, chiffonnier, et Anna Radeau, 18 ans, sans profession. — Pierre Tanghe, 33 ans, journalier, et Suzanne Hoorelbeck, lessiveuse.

État-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 30 juin. — Louis Lefebvre, rue des Coulois. — Hélène Cousment, rue des Parvenus. — Charles Cornille, au Grand-Plaisir. — Emile Verschelde, aux Phalépins. — Georges Deltour, rue St-Pierre.

Du 1er juillet. — Marguerite Vandebrouck, au chemin du Jambon. — Jean-Louis Billet, au Blanc-Seau. — Charles Lefebvre, rue du Nord. — Hélène Herman, au Chemin des Mottes. — Jean Buisse, 32 ans, menuisier, et Florence Diehl, 54 ans, lessiveuse. — Jean Malfait, 23 ans, tisserand, et Marie Coester, 20 ans, tisserande. — Dominique Marischal, 45 ans, journalier, et Elise Lion, 39 ans, braguette. — Frédéric Depretract, 43 ans, braguette, et Clémentine Barbioux, 34 ans, soignéeuse. — Pierre Vergracht, 36 ans, tisserand, et Marie Delobelle, 32 ans, tisserande. — Augustin Debergh, 28 ans, chiffonnier, et Anna Radeau, 18 ans, sans profession. — Pierre Tanghe, 33 ans, journalier, et Suzanne Hoorelbeck, lessiveuse.

DÉCLARATIONS DE MORTS du 30 juin. — Sophie Dubar, 63 ans 8 mois, veuve de Louis Roussel, au Blanc-Seau. — Marguerite Lecomte, 1 mois 25 jours, au Grand-Plaisir. — Louis Fournelle, 1 an, rue des Poutains. — Eugénie Spinneryn, 4 ans 7 mois, rue de la Latte. — Sophie Diehl, 11 ans 5 mois, rue Nationale.

Du 1er juillet. — Marguerite Petit, 1 mois 18 jours, Place-Verte.

MARIAGE du 30 juin. — Omer Egrepont, 29 ans, contre-maître, et Marie Deschamps, 20 ans, fille de bureau.

LETRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Impremesse Alfred Roubaix. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix, dans la Gazette de Tourcoing (journal quotidien.)

AVIS D'ÉTAT-CIVIL MÉTÉOROLOGIQUES. (Dépêche de l'Observatoire de Paris.) Paris, 2 juillet, 1 heure soir. — Hauteur du baromètre à Paris, Clermont, Marseille, 762; Brest, Biarritz, 765. Le baromètre a encore un peu baissé. Vent Nord-Ouest, faible. Température moins élevée. Temps couvert ou pluvieux.

Concours colombophiles

Dimanche 8 juillet, Noisy-le-Sec, organisé par la Colonie Française à Paris.

Dimanche 8 juillet, Creil, organisé par la société du Papillon d'Or, à Roubaix.

Dimanche 8 juillet, Bordeaux, organisé par la société du Pigeon d'Or, à Roubaix.

Dimanche 8 juillet, Paris, organisé par la société l'Hirondelle, à Tourcoing.

Dimanche 8 juillet, Creil, organisé par la société Union et Progrès, à Mouscron.

Belgique

— ACCIDENT DE CHEMIN DE FER. — On inaugure, hier, dimanche, un chemin de fer nouvellement construit, partant de Blaton et se reliant à Ath à la ligne de Bruxelles. Lorsque, vers sept heures du matin, le train d'inauguration arriva à Belleuil où se trouve un embranchement, l'aiguilleur, par une fautive manœuvre, lança la machine sur une voie et les wagons sur une autre; il s'en suivit une secousse formidable. La chaîne qui relie le tender aux wagons fut brisée, la machine quitta la voie et alla rouler dans un fossé; le mécanicien et le chauffeur furent blessés. Les autres wagons furent jetés les uns sur les autres avec une telle violence que le fourgon fut mis en pièces. Le chef de train et un autre employé ont été relevés mourants. D'autres personnes n'ont eu que de légères blessures. Tous les wagons, en général, ont eues avaries plus ou moins graves.

P. S. — Nous apprenons que le chef de train est mort hier soir.

— S. Em. le cardinal archevêque, qui a quitté Rome le 25, lundi soir, quelques heures avant le consistoire dans lequel il a reçu le chapeau cardinalice, rentrera dans sa ville archiepiscopale dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Le primat de Belgique compte s'arrêter à Paris.

La population malinoise se disposait à recevoir brillamment son bien aimé archevêque. On nous assure que Son Eminence le cardinal a exprimé le désir que cette réception n'eût pas lieu.

— Une grande manifestation se prépare à Bruges afin de donner une nouvelle impulsion à l'œuvre d'un monument à élever à Breydel et De Coninck sur une des places publiques de la vieille cité flamande.

On sait que le 11 juin 1302 fut livrée, dans les plaines de Groeninghe, la sanglante bataille qui devait délivrer la Flandre de la domination étrangère et assurer à jamais les précieuses libertés dont nos ancêtres étaient, à juste titre, si fiers et si jaloux.

Le 75^e anniversaire de cette lutte mémorable correspond cette année au 11 juillet, et la commission de l'œuvre susdite a résolu d'organiser pour le dimanche suivant, 15 juillet, une manifestation grandiose.

Les vrais Flamands sont invités à faire partie d'un cortège qui parcourra les principales rues de la cité. Des sociétés de chant, d'harmonie ou de fanfares hausseront le cortège, drapeaux, étendards et insignes en tête, en exécutant des airs de circonstance.

A onze heures du matin, le cortège se réunira sur le Grand-Place, où des milliers de voix et d'instruments, avec accompagnement du carrillon de la tour des Halles, exécuteront les trois morceaux suivants: *Het lied der Vlamingen*, de *Vlaamsche Leeuw* et *Vlaanderen*. C'est M. Van Gheluwe, le directeur du Conservatoire, qui s'est chargé de les mettre en musique pour harmonie, fanfares et carrillon.

Il est question de donner après cette manifestation un concert-conférence dans la grande salle des Halles. M. Conscience y prendra la parole.

Le soir, banquet et promenade aux flambeaux.

Ces points principaux du programme, qui paraîtra sous peu avec plus de détails, ont reçu l'approbation de l'autorité communale.

Faits Divers

— L'établissement de filature et de tissage de M. de Loya, à Rouen, a été détruit par le feu, hier après-midi.

La perte est considérable. L'immeuble brûlé et le matériel comprenant 240 métiers à tisser, 18 métiers à filer, ainsi que 12 autres métiers continus à filer ont été complètement détruits. Cette perte est évaluée à 500,000 fr. et pour les machandises restées sur les métiers, à environ 44,000 fr. Par suite de ce sinistre 353 ouvriers occupés dans cet établissement, dont l'administration était aussi intelligente que paternelle, se trouvent privés de travail.

— Les corps des deux femmes tombées à la Seine en face le Bas-Meudon, mercredi soir, ont été retrouvés hier. Aucune pièce constatant leur identité n'ayant été trouvée sur les cadavres, on a dû les transporter à la Morgue.

— Nous avons annoncé la mort de l'évêque de Perpignan: M. Monseigneur Saivet est décédé, au couvent d'Espira-de-l'Agly (près Rivesaltes), après une longue maladie.

Mgr Saivet était né à Lectoure (Gers) le 12 août 1823. Il était chanoine d'Angoulême quand il fut nommé, en 1876, à l'évêché de